



Réhabilitation performante : solutions techniques et de conception

Solutions techniques et de conception pour allier performance énergétique, respect du bâtiment, confort dont confort d'usage

Durée : 2 jours (en présence) ou 4 demi-journées (à distance) soit 14 heures

Thématique(s) : Construction durable, Eco-conception, Réhabilitation énergétique

Date : 27, 28, 29 et 30 octobre 2026 (matins)

Lieu : Formation à distance (classe virtuelle)

Intervenant(s) : **Samuel COURGEY**, Expert technique Bâtiment et Environnement, Association Arcanne, Formateur DDQE (Arcanne)

Le marché de la réhabilitation est en pleine explosion, et les questions fusent pour comprendre le bâtiment existant : confort, énergie, qualité de l'air, obligations réglementaires, pérennité des solutions à mettre en œuvre... L'objectif est pour chaque projet de trouver un ensemble de solutions adaptées au bâtiment.

Deux journées d'acculturation technique au sujet « réhabilitation énergétique » pour gagner en autonomie notamment sur les questions thermiques, et être capable de proposer des solutions efficaces et complémentaires entre elles.

Programme de formation

// Jour 1 : Parois, isolation, inertie, confort thermique... et réglementation

La réhabilitation aujourd'hui

- La réhabilitation performante
- Les exigences réglementaires
- Les niveaux de performances à s'assigner
- Les nouveaux labels "BBC Rénovation"
- La démarche passive avec le label Enerphit

Rappels sur la thermique et le confort thermique

- Les bases de la thermique
- La conductance « U » en 1ère référence
- Le confort thermique
- Incidences pour notre activité de professionnel.les

Une isolation performante

- Une isolation conséquente, mais de combien ?
- Une gestion fine des ponts thermiques
- Une forte étanchéité à l'air

L'inertie thermique intérieure

- L'inertie thermique intérieure (capacité thermique intérieure), quotidienne ou séquentielle
- Choix de parements lourds, incidences / pertinences de l'inertie intérieur

L'inertie thermique de transmission

- L'inertie thermique de transmission, ou « capacité thermique totale »
- Calcul de déphasage. Incidence sur mur massif / incidence sur paroi isolée

Repères quant au confort d'été

- Principales actions permettant de limiter les risques de surchauffe
- Mettre le bâtiment « à l'ombre »

Une isolation pérenne

Sensibilité au vieillissement, aux rongeurs, aux tassements, au feu, à l'humidité
Notion de « domaine d'application » et « d'adaptabilité à l'usage »

Ressources et annexes

// Jour 2 : Aborder un projet de réhabilitation en 2026

Rendre un bâtiment BBC : les solutions thermiques de rénovation (STR)

Le traitement des parois d'enveloppe

Les équipements

Rendre un bâtiment BBC : les principes

Une méthodologie à respecter

L'importance du diagnostic

Focus sur le diagnostic énergétique

Rendre un bâtiment BBC : les nombreux leviers possibles

Ajuster / Optimiser les espaces

Enveloppe. Limiter les flux thermiques

Enveloppe. Augmenter les apports

Enveloppe. Eviter les surchauffes

Changer / Ajuster les équipements (chauffage, ECS, ventilation, éclairage et rafraîchissement)

Faciliter les comportements adaptés

Entretien du bâtiment et ses équipements

Complémentarité des solutions de base

Aborder un projet de réhabilitation en 2026

Etude de cas

Revue de projets

Conclusion

Rénovation BBC, on change d'univers

Et si le maître d'ouvrage souhaite une démarche environnementale plus globale

Tour de table / Bilan / Échanges

Ressources et Annexes

Objectifs de formation

- Avoir une vision d'ensemble de la réglementation énergétique
- Connaître les conditions à respecter pour une isolation efficace et pérenne
- Savoir où et comment composer avec l'inertie thermique
- Connaître les principaux leviers permettant de limiter les risques de surchauffes
- Connaître la diversité et la complémentarité des actions permettant de rendre un bâtiment existant confortable et économe

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

2 jours (en présence) ou 4 demi-journées (à distance) soit 14 heures

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- *Formation à distance : pour permettre la bonne interactivité de la formation, les stagiaires s'engagent à participer caméra allumée et micro ouvert, et à s'assurer de bonnes conditions matérielles.*
- Taille du groupe : max. 20 personnes en présence, et max. 15 personnes à distance.

Tarifs de la formation

960 € HT soit 1152 € TTC

& tarif préférentiel :

- pour une inscription à 2 ou + : 860 € HT (1032 € TTC)
- pour les [anciens stagiaires DDQE](#) : 760 € HT (912 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

21/04/2026

Contact de la formation

Sophie Charpentier

03 67 10 47 81

sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

Contact inscription

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.
Organisme de formation certifié QUALIOPF (au titre de la catégorie Actions de formation)